

Communiqué de presse

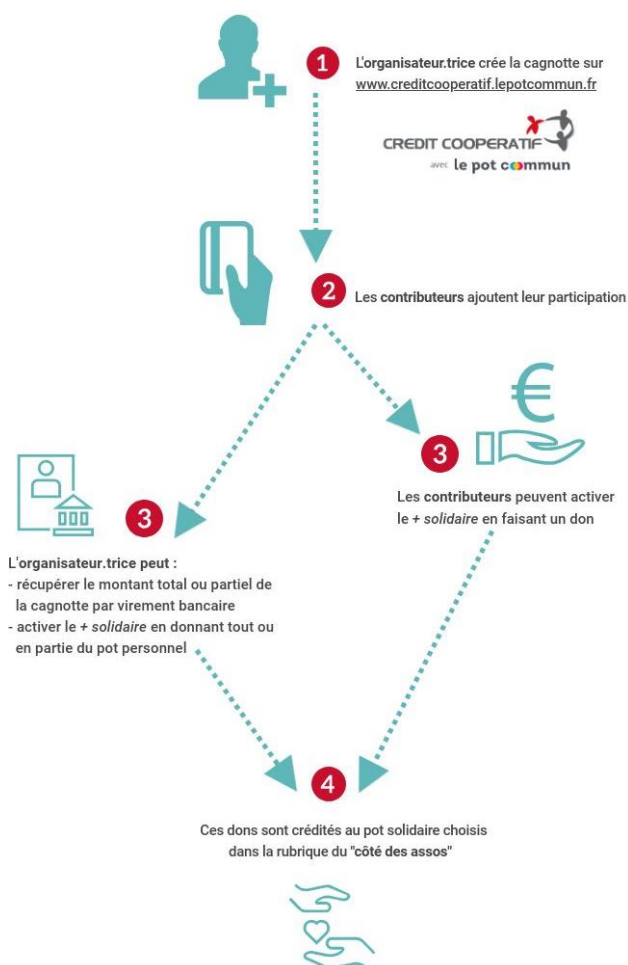
Le 28 mai 2020

Cagnottes en ligne : le Crédit Coopératif et le pot commun innovent en matière de collectes d'argent avec le « + solidaire »



Que ce soit pour un anniversaire, un pot de départ, un mariage ; les cagnottes en lignes sont devenues des indispensables pour chaque étape de la vie. Pourquoi ne pas profiter de ce moment pour réaliser, en quelques clics, un don à une association ? C'est l'ambition de la [plateforme du Crédit Coopératif avec le pot commun](#) grâce à un principe simple : proposer aux internautes de créer leur cagnotte en ligne, à tarifs réduits*, et leur permettre d'activer le + solidaire, pour soutenir une association.

Comment soutenir un projet solidaire avec le pot commun du Crédit Coopératif ?



En pratique : à la fin de sa participation à la cagnotte sur la plateforme Crédit Coopératif avec le pot commun, le contributeur est invité à activer le + solidaire. Il peut ainsi faire un don de façon simple et sécurisé à l'une des cagnottes solidaires proposées sur le site. L'internaute choisit la cause qu'il souhaite soutenir et garde toute la liberté sur le montant de son don.

Mais, les contributeurs ne sont pas les seuls à avoir la possibilité de s'engager dans cette démarche solidaire ! Les organisateurs de cagnotte peuvent décider de reverser une partie ou la totalité du montant final à une ou plusieurs associations référencées sur la plateforme.

Tout le monde peut créer une collecte, un particulier, une association, une entreprise, un producteur, un entrepreneur, etc. D'ores et déjà, plusieurs lauréats des Prix de l'inspiration de la Fondation Crédit Coopératif ont lancé leurs appels à dons sur la plateforme comme la [Fabrique culturelle et citoyenne d'Orléans](#) ou encore [Solidarités Paysans](#), et [bien d'autres](#).

* la commission pour demande de virement est de 2% pour les collectes au-delà de 2000€ (2.9% habituellement) et 3% en deçà (à la place de 4%).

A propos du pot commun

Le pot commun a été lancé en octobre 2011 par trois cousins complémentaires et ingénieux qui avaient une idée simple en tête : simplifier les collectes d'argent entre proches.

Anniversaire, pot de départ, pendaison de crémaillère, vacances entre amis, appels aux dons...la cagnotte le pot commun a déjà simplifié la collecte de plus de 11 millions d'utilisateurs. Depuis plus d'un an, le pot commun propose également d'accompagner les entreprises dans l'intégration de cagnottes en marque blanche et/ou marque grise. C'est dans cette perspective qu'est née la plateforme d'appels aux dons dédiée aux cagnottes responsables et collaboratives : <https://creditcooperatif.lepotcommun.fr/>.

Le Pot Commun, qui a rejoint le Groupe BPCE fin 2015, devient la solution de cagnotte en ligne de Natixis Payment Solutions

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de clients et sociétaires. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop et www.agirandco.coop.
Le Crédit Coopératif avec le pot commun : <https://creditcooperatif.lepotcommun.fr/>



Contacts presse

Le pot commun

Victoria Pereira

Directrice marketing & communication

victoria@lepotcommun.fr

Crédit Coopératif

Marie Riou

Chargée des relations média et éditorial

06 99 95 82 84 - presse@credit-cooperatif.coop